

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

RAPPORT DE DURABILITÉ D'HARMONIE MUTUELLE 2025



AVANÇONS *collectif*



Harmonie
mutuelle

GRUPE **vyv**

RAPPORT DE DURABILITÉ D'HARMONIE MUTUELLE

2025

SOMMAIRE

L'ESSENTIEL SUR L'ÉTAT DE DURABILITÉ D'HARMONIE MUTUELLE..... 2

INFORMATIONS THÉMATIQUES..... 3

SYNTHÈSE DE LA PERFORMANCE DURABLE D'HARMONIE MUTUELLE..... 4

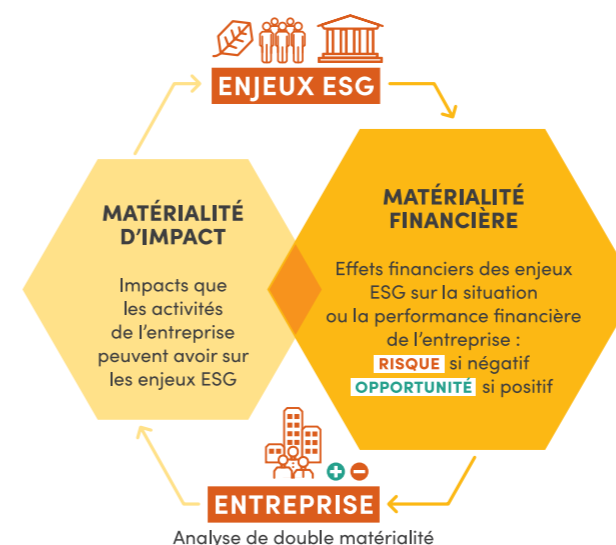
CHANGEMENT CLIMATIQUE..... 5

PERSONNEL DE L'ENTREPRISE..... 5

CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX..... 6

CONDUITE DES AFFAIRES..... 6

L'ESSENTIEL SUR L'ÉTAT DE DURABILITÉ D'HARMONIE MUTUELLE



Harmonie Mutuelle publie son deuxième rapport de durabilité conforme à la CSRD, dans le cadre de la mise en œuvre progressive des exigences européennes relatives à la transparence des informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Ce deuxième exercice s'inscrit dans la continuité du premier rapport et repose sur la même analyse de double matérialité, réalisée lors du cycle précédent. Celle-ci permet d'identifier les impacts, risques et opportunités (IRO) liés aux activités de l'entreprise et à son environnement, en intégrant à la fois la matérialité d'impact et la matérialité financière. La matrice de double matérialité et les 20 IRO identifiés restent inchangés et structurent l'ensemble du reporting selon quatre grandes thématiques :

- Changement climatique (E1).
- Effectifs propres de l'entreprise (S1).
- Consommateurs et utilisateurs finaux (S4).
- Conduite des affaires (G1).

Informations générales

Harmonie Mutuelle protège près de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le « dividende Éco-santé ». Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques - la prévention, la santé, la prévoyance - et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 100 000 entreprises et 165 000 entrepreneurs dans la protection dont 30 000 structures de l'Économie sociale et solidaire, et le développement de leur potentiel humain.

Entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle inscrit son action dans des engagements de long terme, en cohérence avec sa raison d'être : « agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs ». Cette vision de la « pleine santé » repose sur la prévention, l'évolution des comportements individuels et collectifs et la mobilisation des acteurs des territoires.

Dans cette dynamique, le mouvement Éco-santé vise à intégrer plus fortement cette raison d'être au cœur du modèle d'activité et à contribuer à une protection sociale plus accessible, plus durable et soutenable. Il porte un changement de paradigme autour de trois leviers : agir plus tôt par la prévention, agir plus vite dans l'accès aux soins, et agir autrement en promouvant une santé plus responsable et soutenable, intégrant les dimensions économiques et environnementales.

La stratégie d'Harmonie Mutuelle est portée par une gouvernance engagée, impliquant les instances dirigeantes de l'organisation, et est soutenue par des actions concrètes, au sein de toutes ses opérations, visant à avoir un impact positif sur la société et l'environnement.

L'ENGAGEMENT D'HARMONIE MUTUELLE RECONNU

<p>Certification ISO 9001:2015</p> 	<p>3/3 au système de reconnaissance ACT Pas à Pas</p> 	<p>Impact Score de 86,71/100 sur les données 2024</p> 
--	---	---

INFORMATIONS THÉMATIQUES

E1 CHANGEMENT CLIMATIQUE



Acteur engagé dans la protection sociale, Harmonie Mutuelle prend toute la mesure des défis liés au changement climatique et de son impact sur la santé et le bien-être de ses adhérents.

La mutuelle inscrit ses actions dans une stratégie globale de transition écologique et sociale habilitante, alignée sur l'objectif de l'accord de Paris et les recommandations de la CSRD.

Harmonie Mutuelle va même au-delà en accompagnant ses parties prenantes à réduire leurs émissions et élargit son action à la réduction de l'impact du secteur de la santé.

Harmonie Mutuelle s'engage à :

- Réduire les émissions carbone de ses scopes 1 et 2, liées à ses activités et son patrimoine immobilier, en favorisant l'efficacité énergétique et l'usage d'énergies renouvelables.
- Diminuer les émissions de son scope 3 par des actions dans ses politiques d'achats et d'investissements responsables, et en réduisant l'empreinte de ses déplacements.
- Accompagner dans la transition écologique, ses adhérents et entreprises clientes grâce à des programmes de sensibilisation et des offres adaptées à un mode de vie plus durable et ce dans le principe d'émissions évitées.

L'entreprise considère également le changement climatique comme un facteur de risques et d'opportunités pour le secteur de la santé et de la protection sociale, et adapte en conséquence ses stratégies pour renforcer la résilience de son modèle.

S1 PERSONNEL DE L'ENTREPRISE



Avec des milliers de collaborateurs mobilisés sur l'ensemble du territoire, Harmonie Mutuelle place la dimension humaine au cœur de sa mission. L'entreprise déploie une politique sociale ambitieuse, visant à garantir un cadre de travail épanouissant, inclusif et porteur de sens. Ses engagements clés incluent :

- La promotion de l'égalité et de l'inclusion, avec des initiatives pour la diversité et la lutte contre les discriminations.
- Une politique de santé et de qualité de vie au travail, qui privilégie la prévention et le bien-être des salariés.
- Une évolution professionnelle accompagnée, avec des dispositifs de formation continue et de développement des compétences.
- Un engagement citoyen en facilitant l'implication des collaborateurs dans des actions à impact social et environnemental.

S4 CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX



Harmonie Mutuelle œuvre pour un modèle de protection sociale accessible, solidaire et durable, en mettant ses adhérents et entreprises clientes au cœur de sa stratégie. Elle se distingue par :

- Une approche préventive de la santé, en proposant des services et des accompagnements innovants.
- Des offres inclusives, adaptées aux besoins de chaque population, y compris les publics vulnérables.
- Un engagement en faveur de la transparence et de la protection des données personnelles, garantissant une relation de confiance avec ses adhérents et partenaires.

G1 CONDUITE DES AFFAIRES



Entreprise mutualiste à mission, Harmonie Mutuelle met en œuvre une gouvernance fondée sur l'éthique, la transparence et la responsabilité. L'entreprise adopte des standards exigeants pour assurer la conformité de ses activités et garantir un impact positif sur la société.

Ses principes fondamentaux reposent sur :

- Une gouvernance démocratique, impliquant ses adhérents dans les décisions stratégiques.
- Une politique de contrôle et de conformité rigoureuse, pour prévenir les risques et renforcer la confiance.
- Des valeurs de solidarité et d'innovation, guidant ses actions en faveur d'une protection sociale durable.

Harmonie Mutuelle renforce son rôle d'acteur clé dans la transition écologique et sociale, en accompagnant ses parties prenantes vers un avenir plus résilient et solidaire.

Ce deuxième rapport de durabilité témoigne de la mobilisation collective de l'ensemble de nos parties prenantes, collaborateurs, élus, partenaires.

Dans un contexte où les liens entre la santé et la dégradation de l'environnement sont de plus en plus avérés, Harmonie Mutuelle réaffirme son ambition : contribuer à une santé durable, accessible à tous, en agissant à la fois sur la prévention, l'accompagnement et la transformation des modèles.

La CSRD nous offre un cadre exigeant pour porter cette ambition, renforcer la solidité de nos analyses et rendre compte, en toute transparence, des impacts de nos activités tout en éclairant les évolutions nécessaires de notre modèle face à ces enjeux.



Anne-Julie Clary

Membre du conseil d'administration et du comité exécutif d'Harmonie Mutuelle et en charge des questions santé-environnement





Lionel Fournier

Membre du comité de direction générale d'Harmonie Mutuelle, Directeur Impact et Santé Durable d'Harmonie Mutuelle

SYNTHÈSE DE LA PERFORMANCE DURABLE D'HARMONIE MUTUELLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Une publication qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur d'Harmonie Mutuelle. Des impacts matériels sur les thématiques ESR2, E1, S1, S4 et G1. Des enjeux ESG pleinement intégrés dans la stratégie de l'entreprise et dans les engagements de sa raison d'être.

Norme	Type	Sous-thème	IRO	Positionnement dans la chaîne de valeur			
				Activité	Amont	Propre	Aval
 E1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES Changement climatique	Impact négatif	Atténuation du changement climatique	Émissions de GES liées aux activités et opérations d'Harmonie Mutuelle (I1)	Assurance Entreprise	x	x	x
	Impact négatif	Atténuation du changement climatique	Émissions de GES liées aux activités d'investissement d'Harmonie Mutuelle (I2)	Investissements		x	x
	Impact négatif	Énergie	Consommation énergétique des bâtiments directs d'Harmonie Mutuelle (I3)	Entreprise		x	
	Risque	Adaptation au changement climatique	Risque de perte de valeur sur les actifs à cause du changement climatique (R1)	Investissements		x	x
	Risque	Adaptation au changement climatique	Risque d'image liés aux controverses environnementales (R2)	Investissements		x	x
	Risque	Adaptation au changement climatique	Augmentation de la consommation de soins de santé et de prévoyance due au changement climatique (R3)	Assurance Investissements		x	x
	Opportunité	Adaptation au changement climatique	Développement de nouveaux produits et services durables liés au changement climatique (O1)	Entreprise	x	x	x
	Opportunité	Adaptation au changement climatique	Investissements durables dans des activités et secteurs liés à l'adaptation au changement climatique (O2)	Investissements		x	x
 S1 INFORMATIONS SOCIALES Effectifs de l'entreprise	Impact positif	Égalité de traitement Égalité de chance pour tous	Égalité de traitement et égalité de chance pour tous (I4)	Assurance Entreprise	x	x	
	Risque	Conditions de travail des collaborateurs	Gestion des conditions de travail des collaborateurs (R4)	Assurance Entreprise		x	
	Risque	Attractivité, gestion des compétences et émergence des talents	Attractivité, gestion des compétences et émergence des talents (R5)	Assurance Entreprise	x	x	



GOUVERNANCE

- Entreprise à mission avec des engagements sociaux et environnementaux ancrés dans la stratégie globale de l'entreprise.
- Des comités spécialisés et une supervision managériale structurée pour le déploiement de la stratégie d'entreprise.

Norme	Type	Sous-thème	IRO	Positionnement dans la chaîne de valeur			
				Activité	Amont	Propre	Aval
 S4 INFORMATIONS SOCIALES Consommateurs et utilisateurs finaux	Impact négatif	Impacts liés aux informations sur les consommateurs et/ou utilisateurs finaux	Fuite ou perte de données sensibles (I5)	Assurance	x	x	x
	Impact positif	Santé et sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Renforcement de l'accès à la santé et à la prévoyance pour tous (I6)	Assurance		x	x
	Risque	Impacts liés aux informations sur les consommateurs et/ou utilisateurs finaux	Faible de cybersécurité et protection des données (R6)	Assurance	x	x	x
	Risque	Santé et sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Risques liés à la protection et à la satisfaction de la clientèle (R7)	Assurance	x	x	x
	Opportunité	Inclusion sociale des consommateurs et/ou utilisateurs finaux	Développement de nouveaux produits et services toujours plus innovants, durables et inclusifs (O3)	Assurance	x	x	x
 G1 INFORMATIONS DE GOUVERNANCE Conduite des affaires	Impact positif	Culture d'entreprise	Promouvoir les pratiques d'affaires éthiques (I7)	Assurance Entreprise	x	x	x
	Impact positif	Gestion des relations avec les fournisseurs	Développement des pratiques responsables chez nos partenaires et fournisseurs (I8)	Assurance Entreprise Investissements	x	x	x
	Impact positif	Engagement politique et activité de lobbying	Promotion du modèle mutualiste (I9)	Assurance Entreprise	x	x	x
	Risque	Corruption et versement de pots-de-vin	Corruption et versements de pots-de-vin (R8)	Assurance Entreprise	x	x	x



PRINCIPAUX INDICATEURS

Intégration des résultats de l'engagement des parties prenantes dans la stratégie

Harmonie Mutuelle valorise les contributions de ses parties prenantes en les intégrant activement dans ses processus décisionnels et ses initiatives stratégiques.

- Cette approche participative s'est traduite notamment par :
 - la co-construction de la raison d'être avec plus de **350 000 contributions**,
 - l'élaboration d'une stratégie climat ambitieuse avec un objectif de réduction des émissions de GES de **48,2% pour 2030**, reconnaissant l'impact du dérèglement climatique sur la santé qui vise à réduire l'empreinte.

L'assurance complémentaire santé représente près de 96,5% des cotisations acquises brutes en 2025. Le chiffre d'affaires d'Harmonie Mutuelle est de 3 219 618 k€ au 31/12/25

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 48,2% d'ici 2030 associé à des trajectoires de décarbonation sur le périmètre opérationnel et sur les portefeuilles de financement et d'investissement.



IMPACTS NÉGATIFS

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités et opérations d'Harmonie Mutuelle.
- Consommation énergétique des bâtiments directs d'Harmonie Mutuelle.
- Émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à nos activités d'investissement d'Harmonie Mutuelle.



RISQUES

- Risque de perte de valeur sur les actifs à cause du changement climatique.
- Émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à nos activités d'investissement d'Harmonie Mutuelle.
- Augmentation de la consommation de soins santé due au changement climatique.



OPPORTUNITÉS

- Développement de nouveaux produits et services durables.
- Investissements durables dans des activités et secteurs liés à l'adaptation au changement climatique.

Les 5 leviers de la stratégie climat d'Harmonie Mutuelle

- Inscrire les enjeux de la transition et de l'adaptation écologiques dans notre modèle d'entreprise mutualiste.
- Intégrer une démarche écologique et de sobriété dans les moyens et les pratiques professionnelles.
- Réduire l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements.
- Concevoir des produits et services moins carbonés et éco-incitatifs pour les adhérents et les entreprises.
- Associer les parties prenantes à la démarche environnementale et devenir un acteur majeur de la transition écologique dans les territoires au bénéfice de la santé globale.



POLITIQUES

- Politique de gestion du risque d'investissement.
- Politique de déplacements professionnels et d'attribution des véhicules.
- Accord QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) et l'accord télétravail, les formations.
- Feuille de route numérique responsable.
- Politique d'achats responsables du Groupe VYV.



ACTIONS

- L'accompagnement des entreprises clientes et prospects (bilan carbone, avantages éco-incitatifs)
- Lancement du fonds « Facteurs de santé » : investissements à impact en santé conciliant performance financière et prévention pour réduire les risques et coûts futurs.
- Réduction des déplacements et optimisation du parc immobilier (-3496 m² depuis 2019) : dispositifs locaux et nationaux d'aide au passage à l'action et intégration au critère d'intéressement. Réduction des achats neufs.
- Dématérialisation et digitalisation des processus.
- Contribution à la création de filière de reconditionnement de dispositifs médicaux médicaux (lunettes, attelles et orthèses).
- Gouvernance agile avec un comité stratégie climat et les 168 membres du collectif AGIR.
- Sensibilisation et montée en compétences des collaborateurs.



PRINCIPAUX INDICATEURS

CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS GES D'HARMONIE MUTUELLE* ENTRE 2019 ET 2030

Trajectoire combinée - **48,2%**
soit une réduction de 159 500 tonnes

Dont le découpage

Cible de réduction Scope 1, 2 & 3 - **40%**
entre 2019 et 2030

Cible de réduction sur les investissements - **50%**
entre 2019 et 2030

Intensité de : **68,9 kg CO₂**



SUIVI DES CIBLES DE GES EN 2025

- **48,8%**
Entre 2019 et 2025, soit une réduction de 161 000 tonnes

43,1 kg CO₂
par personne protégée

Harmonie Mutuelle* et les entités du périmètre de durabilité hors Mutex 2025

PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

En structurant ses engagements autour de la diversité, de la formation, du dialogue social et de la santé au travail, Harmonie Mutuelle affirme sa volonté de construire un modèle d'entreprise durable, où chaque collaborateur peut s'épanouir et contribuer pleinement à la réussite collective.



IMPACTS POSITIF

- Égalité de traitement et égalité de chances pour tous.



RISQUES

- Gestion des conditions de travail des collaborateurs.
- Attractivité, gestion des compétences et émergence des talents.



POLITIQUES

- Politiques de Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT).
- Politiques de rémunération : assurer une rémunération juste.
- Accord handicap et Accord diversité et égalité professionnelle : lutter contre toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances.
- Politique formation et développement des compétences : développer les talents et se former aux enjeux de demain.



ACTIONS

- Enquêtes régulières internes avec un baromètre sur l'engagement et sur la qualité de vie au travail.
- Plans d'actions de sensibilisation à la santé et au bien-être. Health Day, une journée consacrée à la prévention santé auprès des salariés et adhérents (dépistages, vaccinations, ateliers sensibilisation) ; bilan cardio visant à dépister précocement d'éventuels signes de risques cardiovasculaires ; Plateforme de « pair aide » pour les salariés atteints d'une pathologie chronique, aux aidants ou aux managers des personnes concernées.
- Plans d'action liés à l'Accord handicap et à l'Accord diversité et égalité professionnelle.
- Interaction avec les effectifs par le biais des instances représentatives du personnel.



PRINCIPAUX INDICATEURS

5 545 salariés*

96/100 égalité professionnelle

8,44% travailleurs en situation de handicap

100% salariés couverts par des conventions collectives

21 d'écart de rémunération entre hommes et femmes**

0 incidents graves en matière de Droits de l'Homme

Un salaire plancher interne supérieur au SMIC

* Pour Harmonie Mutuelle et les entités du périmètre de durabilité hors Mutex 2025

** L'écart de rémunération prend en compte la totalité des effectifs sans distinction de fonctions

CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

Harmonie Mutuelle s'engage auprès de ses adhérents et entreprises clientes :

- Pour renforcer l'accès aux soins et à une meilleure santé pour tous.
- Pour leur proposer des produits et services toujours plus innovants, durables et inclusifs.
- Pour les protéger (cybersécurité, protection des données personnelles).

Harmonie Mutuelle porte une attention particulière aux personnes en situation de fragilité et les accompagne pour une protection sociale inclusive et solidaire.



IMPACT POSITIF

- Renforcement de l'accès à la santé pour tous.



IMPACT NÉGATIF

- Fuite ou perte de données sensibles.



OPPORTUNITÉ

- Développement de produits et services toujours plus innovants, durables et inclusifs.



RISQUES

- Faible de cybersécurité et protection des données.
- Risque liés à la protection et à la satisfaction de la clientèle.



POLITIQUES

- **Mouvement éco-santé** : encouragement des pratiques éco-responsables en santé.
- **Politique de redistribution au service de la solidarité** : meilleur accès aux soins pour les adhérents, notamment les plus fragiles.
- **Politique d'action sociale et d'accompagnement des publics vulnérables** : réduction des inégalités de santé grâce à des services inclusifs.
- **Politique de protection des données et conformité RGPD** : confidentialité, équité et accès à l'information pour les clients.
- **Politique de gouvernance et surveillance des produits** : meilleure transparence et compréhension des offres.
- **Politique qualité et satisfaction client (ISO 9001)** : amélioration de l'expérience client et fidélisation.
- **Politique de gestion des réclamations et amélioration continue** : réduction des insatisfactions et des litiges adhérents.



ACTIONS

Dividende éco-santé :

- Ce dispositif inédit permet de redistribuer, sous 2 ans, 84 millions d'euros à nos adhérents et entreprises clientes en santé avec avance de cotisations et services dédiés pour les entreprises, neutralisation de l'impact de la taxe prévue par le PLFSS, campagne de dépistage des maladies cardio-vasculaires.

Harmonie Service Social :

- Dispositif d'accompagnement social en entreprise, reconnu pour son impact sur la prévention des fragilités, la QVCT et le maintien dans l'emploi (88% de satisfaction DRH et 94% des salariés).

Cybersécurité et protection des données personnelles :

- Homologation « Diffusion Restreinte » du système d'information et certification ISO 27001-2022 et HDS v2.
- Charte éthique des données personnelles émanant d'une conférence de consensus et des travaux menés sur les territoires avec les délégués.
- Formation et sensibilisation des équipes.

Dialogue avec les adhérents, les entreprises clientes et la société :

- Fondation d'entreprise : appel à projet « En mouvement face à la sédentarité ».
- Observatoire des adhérents
- Conseil client & processus de réclamation
- Dispositifs de mesure de satisfaction et d'amélioration continue

Services éco-incitatifs :

- Soutien au reconditionnement de matériel médical.
- Accompagnement d'entreprises pour mesurer leur bilan carbone et structurer leur trajectoire et plan d'actions de décarbonation.
- Offre éco-incitative auprès d'entreprises engagés dans un dispositif avec l'ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



PRINCIPAUX INDICATEURS



3,9 millions d'euros d'aides à plus de **7 000 familles vulnérables** grâce au fonds d'action sociale

1 177 entreprises

ont été accompagnées via des dispositifs de prévention (Harmonie Mutuelle, Harmonie Mutuelle ESS, Ingénierie Sociale)



Délai traitement demandes remboursement - automatisé **98% traitées en moins de 48h**



19 000 professionnels conventionnés en dentaire, optique, audiologie et ostéopathie

44 millions d'euros consacrés notamment au financement d'une campagne nationale de dépistage des maladies cardio-vasculaires, première cause de mortalité chez les femmes et deuxième chez les hommes



Health day : **2 000** adhérents mobilisés dans 124 ateliers de prévention (81 agences) : dépistages, bien-être, nutrition et gestes de santé quotidienne

CONDUITE DES AFFAIRES

Harmonie Mutuelle, en tant qu'entreprise à mission, déploie une gouvernance des sujets ESG impactante et une culture d'entreprise responsable.

Harmonie Mutuelle s'engage ainsi à mener ses activités de manière éthique et transparente, en assurant la conformité aux réglementations en vigueur.



IMPACTS POSITIFS

Conduite des affaires

- Promouvoir le modèle mutualiste.
- Promouvoir les pratiques d'affaires éthiques.
- Encourager le développement de pratiques responsables chez nos partenaires et fournisseur.



RISQUE

Conduite des affaires

- Prévenir et détecter la corruption et les pots-de-vin.



POLITIQUES

Conduite des affaires

- Politique de conformité.
- Code de conduite.
- Politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêt.
- Politique cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.
- Politique de prévention, détection et lutte contre la corruption.

Relations fournisseurs

- Charte relations fournisseurs et achats responsables.



ACTIONS

Conduite des affaires

- Dispositif d'alerte professionnelle.
- Système de protection des lanceurs d'alerte.
- Sensibilisation et formation à la conduite des affaires et à la déontologie obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs.

Corruption

- Procédures de prévention et détection de la corruption.
- Formation anti-corruption obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs.

Relations fournisseurs

- Intégration des critères RSE dans la sélection des fournisseurs et leur suivi.

Lobbying

- Activités de lobbying avec le Groupe VYV au service du modèle mutualiste.



PRINCIPAUX INDICATEURS

CONDUITE DES AFFAIRES

94%

des collaborateurs formés à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme



CORRUPTION

zéro

condamnations pour violation des lois anti-corruption et pots-de-vin



RELATIONS FOURNISSEURS

27 jours

délai moyen de paiement des factures fournisseurs





**Harmonie
mutuelle**

GR O U P E **vyv**

AVANÇONS *collectif*